

TEXTE ET VERSIONS DE L'ANCIEN TESTAMENT (2.)

[Voir les versets relatifs](#)

II Versions.

1.

ORIGINE ET IMPORTANCE DES TRADUCTIONS DE L'A.T.

Il ne s'agit ici que des versions anciennes, nées à l'époque où le T.M. n'était pas encore définitivement fixé ni même complètement rédigé. Les versions modernes, à partir du Moyen âge, ne sont que des traductions du texte reçu, celui des Massorètes du IX e ou X e siècle, ou celui de Jacob Ben-Khovyim.

La canonisation des livres de l'A. T, s'opéra très lentement ; il fallut des siècles pour qu'une autorité indiscutable leur fût reconnue. Ce phénomène est tout à l'honneur de nos écrits. Devant cette expression si nette et si rude de la volonté de Dieu et devant les admonestations impitoyables de leurs auteurs, le coeur d'Israël a longtemps répugné à s'incliner. Mais c'est aussi tout à l'honneur de la piété postérieure d'avoir finalement reconnu cette autorité et conservé pieusement tant de pages douloureuses et amères pour son peuple. Cette abnégation et la cruelle franchise avec laquelle ils nous ont transmis ces documents sont une des preuves les plus certaines de la valeur religieuse et morale de ces pages et de leur puissance de régénération.

En même temps qu'on en reconnaissait l'autorité, on sentait le besoin de les mettre à la portée de tous. On n'imaginait pas encore qu'il fût suffisant de lire ces pages, même dans une langue incompréhensible, pour que l'effet religieux et moral s'en fît sentir aux auditeurs. Le sens du texte avait encore toute son importance.

Mais l'époque de la canonisation de nos livres coïncida avec celle où l'hébreu disparut peu à peu comme langue vivante ; beaucoup de fidèles étant incapables de rien comprendre au texte sacré, il fallut songer à traduire ce texte dans l'idiome qui leur était familier. Cette nécessité se fit naturellement sentir tout d'abord dans les pays étrangers où l'usage et la connaissance de l'hébreu devaient fatalement disparaître, dès la seconde ou la troisième génération, chez les Juifs qui y étaient établis. Nous devrions donc, si nous suivions l'ordre strictement chronologique, commencer par là. Il est toutefois plus naturel de suivre l'ordre linguistique et géographique et de voir d'abord les oeuvres qui sont plus proches du T.M. par l'idiome employé.

Inutile d'insister sur l'importance de ces traductions. Le désir de posséder dans son intégrité le texte primitif de l'A. T, pousse le savant à en chercher les traces partout et à solliciter de la façon la plus pressante les témoignages qui s'y rapportent. Comme ces traductions remontent à un temps où ce texte n'avait pas encore la rigidité dans laquelle il se figea plus tard, il y a toutes chances qu'elles nous fournissent des données du plus grand prix. Ce qui n'exclut pas, certes, la prudence, car le traducteur, qui ignorait encore le respect superstitieux de la lettre, a pu, ici et là, prendre quelque liberté avec la teneur de son verset : les Targums, par exemple, sont des paraphrases plus que des traductions, et il convient de passer au crible de la critique plus d'une de leurs indications.

2.

LES TEXTES SAMARITAINS.

La communauté des Samaritains (voir ce mot) se constitua à la suite des événements de Jérusalem des années 450 à 430, celles de la restauration de la nation et du culte juifs par Néhémie et Esdras, et de l'intransigeance avec laquelle ces deux hommes et leurs successeurs refusèrent de reconnaître pour leurs coreligionnaires les Israélites de sang mêlé mais de foi authentique qui habitaient Samarie. Cette intransigeance s'expliquait sans doute, elle pouvait même être nécessaire ; elle n'en fut pas moins regrettable et contribua à la création d'un schisme religieux dont la faiblesse des communautés rivales n'avait nul besoin.

Rejetés par les Juifs de Jérusalem, les fidèles de Samarie constituèrent leur communauté, bâtirent un temple sur le Garizim, y installèrent un grand-prêtre et reconnurent solennellement comme fondement et norme de leur foi le Pentateuque. C'est ce recueil seul qui constitue la Bible samaritaine, parce que seul il avait déjà, à ce moment-là, valeur canonique, et cette circonstance est une précieuse indication pour la détermination de l'époque de canonisation de la Loi.

Ce Pentateuque, les Samaritains l'écrivirent en caractères archaïques, avec la forme particulièrement contournée et ornementée qui caractérise leur écriture. Ce texte n'a aucune

voyelle et ne connaît ni la division en chapitres, ni celle en versets ; les paraches ne correspondent pas non plus à celles des Juifs. On a relevé entre le Pentateuque hébreu et le Pentateuque samaritain environ 6.000 divergences qui touchent pour la plupart à l'orthographe (plus souvent pleine que détective dans le dernier) et à la grammaire. Il y en a aussi cependant de nature dogmatique : ainsi, à plusieurs reprises, le Samaritain introduit « un ange » de Dieu pour éviter les anthropomorphismes qui le choquent. En tout cela, ce texte samaritain s'avère plus jeune que le T.M. Il n'en reste pas moins un des meilleurs et des plus anciens témoins du texte primitif. Il nous est conservé dans une quantité de manuscrits déposés aux grandes bibliothèques de l'Occident et surtout dans le Rouleau de la Loi que possède la seule communauté encore existante des Samaritains, à Naplouse : ce rouleau est, de beaucoup, le plus ancien manuscrit du Pentateuque qui existe (fig. 233).

A côté de ce Pentateuque samaritain (qui n'est donc pas autre chose que le texte hébreu transcrit en caractères particuliers à ce groupe linguistique), et sans parler d'une traduction en grec de ce texte, le Samareïtikon, dont il nous reste des fragments, il existe une traduction en dialecte samaritain, rameau de l'araméen : c'est le Targum samaritain. Les grandes différences que l'on constate entre les manuscrits existants de ce Targum permettent de conclure que ces traductions proviennent de mains différentes et qu'aucune d'entre elles ne fut reconnue définitivement comme traduction officielle. Ce Targum, qui n'est pas comme les Targums juifs une paraphrase du texte mais une traduction mot à mot, est un précieux monument du dialecte samaritain presque complètement éteint et contribue à rehausser l'autorité et la valeur du Pentateuque samaritain.

3.

LES TARGUMS ARAMEENS.

Nous désignons ainsi, quoique le Targum samaritain soit aussi un Targum araméen, les traductions en langue araméenne faites à l'usage du peuple de Palestine qui ne comprenait plus l'hébreu, et cela dès le siècle qui a précédé l'ère chrétienne. Ces traductions dans la synagogue, d'abord orales, ne devaient pas remplacer le texte sacré, mais le faire comprendre aux assistants ; de là leur caractère approximatif ; elles étaient en réalité plutôt des paraphrases. Elles furent bientôt accompagnées et soutenues par des traductions écrites : on ne pouvait, à la longue, laisser la fantaisie d'un interprète se donner libre carrière dans une fonction aussi importante.

C'est au temps de Jésus qu'apparaissent les premiers Targums, ou plutôt que leur existence est confirmée par les indications du Talmud. Il en existe pour tous les livres de l'A.T., à l'exception de Daniel et d'Esdras-Néhémie. Certains livres en ont plusieurs. Ces traductions, très diverses, proviennent sûrement de mains différentes ; l'histoire de leur rédaction est très

difficile parce qu'elles n'avaient rien d'officiel, n'étaient faites que dans une intention pieuse et ont été mises au point suivant les époques, phénomène tout à fait pareil à celui qui se produisit lors de la rédaction définitive de nos livres sacrés.

Cependant certains de ces Targums reçurent, à un certain moment, une sorte de consécration : on choisit le meilleur ou le plus répandu pour le Targum officiel. Pour le Pentateuque, cet honneur échet au Targum d'un prosélyte nommé Onkélos (déformation probable du nom d 'Akilas), qui date du II e siècle de notre ère. Il suit assez exactement le T.M. tel que nous l'avons et ne devient para-phrastique que dans certaines parties ; l'auteur évite soigneusement les anthropomorphismes et idéalise dans la mesure du possible. Cette traduction repose sur une tradition orale qui remonte certainement à l'époque pré-chrétienne. La date de sa rédaction est déterminée en partie par la langue du document, encore assez voisine de l'araméen biblique et différente de celle du Talmud. La rédaction définitive du Targum d'Onkélos a été probablement faite au IV e ou V e siècle de notre ère.

Nous connaissons plusieurs autres Targums, complets ou fragmentaires, mais d'époque postérieure et surchargés d'adjonctions sans grande valeur, le Targum de Jérusalem I, celui du Pseudo-Jonathan ou Targum de Jérusalem II, etc.

Le Targum des Nebivim, postérieur à celui du Pentateuque, est attribué à un élève de Hillel, Jonathan (1er siècle de notre ère), mais la rédaction définitive n'en remonte pas au delà du V e siècle. Cette traduction, assez littérale dans les livres historiques (Jos., Rois), devient une simple paraphrase dans les livres des prophètes proprement dits. Des fragments d'un autre Targum des Prophètes (Targum de Jérusalem) existent encore.

Quant aux Targums des « Ecrits », ils sont de nature très diverse, tantôt traductions assez exactes, tantôt paraphrases qui confinent aux Midraschim ou développements fantaisistes des rabbins. Ils sont aussi d'époques différentes ; la plupart sont relativement récents : les éléments anciens qu'ils renferment ont été retravaillés et surchargés d'adjonctions par des savants d'un temps plus récent, et leur valeur pour l'établissement définitif du texte hébreu le plus correct est très approximative.

Le texte de ces divers Targums se retrouve dans les Bibles rabbiniques, soit de Bomberg soit de Buxtorf, et dans les Polyglottes. Voir Targum.

4.

LES VERSIONS GRECQUES.

Les versions grecques de l'A. T, ont précédé, dans le temps, les versions araméennes : celles-ci, nées en Palestine où l'usage de la langue hébraïque se maintint encore longtemps,

étaient moins nécessaires, tandis que les Juifs dispersés, obligés de s'adapter aux nécessités des contrées où ils se trouvaient, perdirent très vite cet usage. Or, en dehors de la Palestine, la langue du commerce et de l'industrie, des arts et des sciences, c'était le grec. La population juive parlant exclusivement grec devint avec le temps plus nombreuse et plus influente que le groupe demeuré en Canaan, et cette influence devint prédominante dans le monde israélite, même sur le terrain de la piété et de la foi.

Cette colonie dispersée sur tout le pourtour de la Méditerranée était particulièrement nombreuse en Égypte, où son centre d'activité était Alexandrie. C'est là que se manifesta tout d'abord le besoin de mettre les trésors de l'A. T., à la portée des coreligionnaires qui ne comprenaient plus l'hébreu, et c'est là que fut réalisée l'entreprise monumentale dont les témoignages nous sont parvenus dans la version alexandrine dite des Septante, et dans les traductions postérieures, filles de celle-là ou rédigées en dehors de sa tradition.

a) La version des Septante (LXX) .

Elle doit son nom à la légende que nous a conservée la Lettre d'Aristée, Pseudépigraphe (voir ce mot) de la fin du III^e siècle av. J. -C. : le roi d'Égypte Ptolémée II aurait, sur le conseil de son bibliothécaire, fait faire une traduction de la Loi des Juifs par 72 traducteurs de Palestine que le grand-prêtre Éléazar lui aurait envoyés sur sa demande. En 72 jours ces savants exécutèrent leur mandat, chacun travaillant dans la solitude pendant le jour, tandis que le soir était consacré à une comparaison et à une mise au point des traductions individuelles, d'où devait sortir le texte définitif. Cette légende a passé de là chez Philon, Josèphe et les Pères de l'Église, mais avec cette aggravation que le travail s'étendit à tout l'A. T., et que les traductions individuelles se trouvèrent en fin de compte absolument identiques, malgré la réclusion rigoureuse de chaque traducteur.

Les investigations des savants ont confirmé l'exactitude de plusieurs données de cette légende. La traduction n'a sans doute pas été faite pour la bibliothèque royale mais pour les Juifs d'Égypte, dans ce pays, à l'époque indiquée, soit dans la première moitié du III^e siècle av. J. -C. (300-250) : nous savons par cette même Lettre d'Aristée qu'elle jouissait, vers l'an 200, d'une très grande considération parmi les Juifs. Elle a été faite par des Alexandrins dans le dialecte courant, la koïnê, et non dans la langue littéraire, ce qui exclut la rédaction par des Juifs de Palestine.

Quant à la rédaction en une seule fois de tout cet A.T. en grec, elle est exclue par le simple fait qu'au moment où elle fut entreprise le canon de l'A. T., n'était pas clôturé et que plusieurs des livres qu'il renferme n'étaient pas encore rédigés. Elle est donc une oeuvre de plusieurs générations, qui a suivi pas à pas la confection du canon juif. La Loi, canonisée dès le V^e siècle, fut traduite la première, précisément au cours de ce III^e siècle. La traduction des

Prophètes suivit bientôt et était certainement achevée vers 150, peut-être même avant ; le succès, dont nous avons des preuves, de la traduction de la Loi auprès des Juifs d'Égypte devait hâter cette rédaction : en tout cas le prologue de l'Écclésiastique, rédigé en 132 par le petit-fils de l'auteur et qui désigne l'A. T, par la triple mention : « la Loi, les Prophètes et les autres Écrits », prouve que cette traduction était oeuvre accomplie, même pour une bonne partie du 3^e recueil non encore clôturé ni canonisé. Ceci nous empêche de déterminer exactement quels livres de ce 3^e recueil y étaient déjà compris. Philon, contemporain de Jésus, cite tous les livres de l'A.T., à l'exception, due au hasard, d'Ezéch., de Da et des cinq Rouleaux ; Josèphe de même. Le N.T. cite toujours l'A. T, d'après les LXX, jamais d'après l'original hébreu, et ses citations s'étendent à tous les livres, à part quelques petits prophètes, Esth., Eccl., Cant, et Esd. - Ne La plus grande partie de ces Ketoubim étaient déjà traduits dans le courant du II^e siècle av. J. -C. Ceci n'exclut pas la possibilité, voire la certitude, que certains livres aient été traduits après cette époque.

Les LXX nous ont conservé un A.T. sensiblement différent de celui du T.M., mais les différences portent sur des détails. Tout d'abord ils répartissent les livres autrement, et telle a été l'autorité de cette traduction que cette répartition a prévalu et que nous la retrouvons aujourd'hui dans toutes nos Bibles modernes. Elle est due sans doute à des motifs de piété et à des besoins pratiques ; des rapprochements extérieurs et assez superficiels ont été parfois prépondérants : ainsi l'intercalation du livre de Ruth entre Juges et Samuel à cause de [Ru 1:1](#) ; celle des Chroniques et d'Esdras-Néhémie après le livre des Rois parce que traitant les mêmes sujets ; celle d'Esther à la suite de ceux-là parce qu'on croyait y trouver une page de l'histoire des Juifs. Ils ont relégué les Prophètes proprement dits tout à la fin de leur canon parce que ces livres leur paraissaient d'un tout autre contenu que les livres dits historiques, etc. Mais, même à l'intérieur de ces grandes divisions, l'ordre des livres diverge de celui du T.M. : ainsi le recueil des prophètes commence par la collection des douze petits (Michée est au troisième rang, Joël au quatrième), après quoi viennent Ésaïe, Jérémie, Ézéchiël et Daniel, ce dernier rangé parmi les prophètes à rencontre des indications du canon juif. Après quoi, ils ont réuni en un seul groupe les livres poétiques et sapientiaux, mais Job y précède les Psaumes, au moins dans certains manuscrits, car cet ordre n'est nullement fixe, etc.

Ensuite la version des LXX répartit souvent le texte des livres autrement que l'hébreu ; ainsi elle a deux livres de Samuel, deux des Rois, deux des Chroniques là où le T.M. n'en avait qu'un : c'est de la Bible grecque que cette division aujourd'hui usuelle est passée, au XVI^e siècle seulement, dans les éditions du T.M. C'est la version grecque aussi qui a donné aux livres de l'A. T, de nouveaux noms tirés de leur contenu même, tandis que les Juifs les désignaient tout simplement par le premier mot du livre ; et c'est elle qui a créé et popularisé les noms de Genèse, Exode, Lévitique, etc. ; elle qui a fait attribuer à Jérémie le petit livre des Lamentations, pour lequel elle a une introduction inconnue du texte massorétique.

Ce n'est pas tout. La Bible grecque datant d'une époque où le canon juif n'était pas clôturé, elle renferme toute une série d'oeuvres que la Bible hébraïque a rejetées et dont le texte hébreu ne nous est pas parvenu, quoique nous sachions, par les fragments retrouvés du plus important d'entre eux, que cet original a existé. Ce sont les livres dits apocryphes (c-à-d, inconnus, suspects, avec un sens péjoratif que ne comportait pas du tout le terme hébreu traduit par ce mot grec), de nature assez diverse, les uns historiques comme les deux premiers livres des Macchabées, ou fictions à base d'histoire comme 3 Macchabées, Judith, Tobit ; d'autres prophétiques comme Baruch et la lettre de Jérémie ; d'autres enfin poétiques et didactiques comme le livre de la Sagesse de Jésus fils de Sirach (appelé aussi Ecclésiastique), le livre de la Sagesse de Salomon et 4 Macchabées. Cette liste ne comprend pas les adjonctions aux livres canoniques d'Es et surtout de Dan., qui sont, dans certaines Bibles, considérées comme des oeuvres indépendantes : ainsi l'histoire de Suzanne et celle de Bel et du Dragon (voir Apocryphes).

Mais le texte des LXX n'est pas non plus absolument identique au T.M. dans les livres canoniques : les divergences sont nombreuses et parfois considérables, dans 1Sa par exemple, 1 Rois, Ezéch., Jér., plus court de 2.700 mots environ, soit de 1/8, que le texte hébreu. L'ordre des [Ps 11](#) est pareil à celui du T.M. que pour les dix premiers et les trois derniers, et cette répartition est encore celle de la Bible catholique, grâce à la Vulgate. Les suscriptions des Ps sont assez différentes, etc. Tout cela sans préjudice des innombrables variantes répandues sur toute l'étendue du texte de l'A.T.

La version des LXX, avons-nous dit, est en réalité une collection de traductions faites à des époques et dans des conditions diverses. Le caractère et la qualité de ces traductions sont donc très différents et toutes ne méritent pas la même considération. Ainsi le Pentateuque est traduit assez exactement, mais la version d'Esaië est fort défectueuse, celle des Psaumes n'est pas non plus très réussie. Tantôt la traduction est juxta-verbale au point de faire de la phrase grecque quelque chose de monstrueux, tantôt, comme dans les Proverbes, le traducteur use à l'égard de l'hébreu d'une liberté qui rend son texte souvent inutilisable pour le rétablissement de l'original altéré. Dans le livre de Daniel nous avons presque une paraphrase. Certains mots ou certains noms ne sont pas toujours rendus de même façon : tantôt le grec reproduit simplement l'hébreu, tantôt il traduit ; ainsi (JHVH) Tsebaoth est rendu [Esa 6:5](#) par Sabaoth, [Ps 80:15](#) par ton dunaméôn, [Am 6:14](#) par Pantocrator. Pour les noms propres, le grec semble avoir eu sous les yeux une autre lecture que celle que nous donne aujourd'hui le T.M., ou entendu prononcer ces noms autrement que nous ne les rendons d'après l'hébreu. Là aussi l'araméen a exercé une certaine influence : le grec Samaria, par exemple, se rapproche de l'araméen Châmerîn plus que de l'hébreu Chômerôn

Il est du reste difficile de rétablir le texte exact des LXX, qui a été corrigé et souvent déformé sous l'influence d'autres traductions grecques et dont aucun manuscrit ne nous offre la teneur primitive : tous sont la reproduction de recensions postérieures. La raison en est sans doute la même que celle qui nous prive d'un T.M. très ancien : on a utilisé ce texte grec pour les lectures de la synagogue, à côté du T.M., et comme il s'agissait d'édification et non de science, on adaptait le texte aux exigences de la piété du moment.

Très nombreuses ont été, au cours des siècles, les reproductions et les éditions du texte des LXX. Cela n'a rien d'étonnant. Non seulement cette traduction constitue le plus ancien monument de la transposition de toute une littérature dans une langue complètement étrangère, et cela sans aucun des moyens extérieurs dont dispose aujourd'hui la science pour des travaux de ce genre, mais c'est elle encore qui a légué l'A. T. à l'Église chrétienne, et que citent les auteurs du N.T. auxquels elle était seule familière ; elle est encore, avec le Pentateuque samaritain, le plus ancien témoin de ces pages que la piété chrétienne, héritière de la piété juive, a appelées la Parole de Dieu. Ce texte grec est de plusieurs siècles antérieur au T.M. tel que nous le possédons, et nous ne saurions en exagérer l'importance pour la reconstitution du texte primitif de nombre de passages altérés.

Cette importance a été si grande et les chrétiens des premiers siècles firent des LXX un usage si exclusif que les Juifs auprès desquels cette traduction avait eu d'abord la plus haute autorité changèrent complètement d'avis à son égard : les rabbins prétendirent qu'elle ne rendait pas le texte exact, que l'ordre où elle donnait les livres n'était pas celui de la version primitive et que, par conséquent, son autorité était de beaucoup inférieure. Le Talmud raconte qu'au moment où la traduction fut achevée, une éclipse obscurcit le ciel pendant trois jours. Le jour de cette traduction, ajoutaient certains scribes, a été aussi funeste pour Israël que celui où l'on a fabriqué le veau d'or ! Cela ne diminue en rien le prix que la science et la piété ont toujours attaché à cette oeuvre, et, tout autant que le T.M. lui-même, la version des LXX a été depuis le XVI^e siècle l'objet d'innombrables études non terminées encore.

Les manuscrits des LXX sont extrêmement nombreux. Les plus célèbres et les plus anciens sont le Vaticanus (à Rome) du IV^e siècle, le Sinaiticus (à Londres) du IV^e siècle et l'Alexandrinus (à Londres) du V^e siècle, qui tous trois renferment l'A. T. en entier, à côté du N.T. Les autres, dispersés dans presque toutes les bibliothèques importantes d'Europe, n'ont que des fragments plus ou moins étendus de l'A. T. et sont de valeur et d'époques très diverses.

Les premières éditions imprimées furent celles de la Polyglotte de Complut (1514-17), dont le texte a été reproduit dans les Polyglottes d'Anvers et de Paris ; puis l'Aldine, de Venise (1518), et la Sixtine (1586) publiée sous le patronage de Sixte-Quint, reproduite par la Polyglotte de Londres. Les éditions les plus récentes, en particulier celle de H. Swete (Cambridge 1887 à

1894), offrent un choix abondant de variantes mais n'essaient pas de rétablir le texte tel qu'il a dû exister primitivement. L'édition en cours de publication à Stuttgart, sous la direction du professeur Rahlfs, tentera cette reconstitution d'après les meilleures Sources.

b) Les autres traductions grecques et l'oeuvre d'Origène. De même que le T.M., avant d'être canonisé, a été maintes fois recopié et modifié par la piété des scribes, de même beaucoup de traductions en grec furent entreprises avec des succès divers et dans une indépendance plus ou moins grande à l'égard des LXX. Aucune ne nous est parvenue en entier ; nous les connaissons surtout par les allusions des Pères de l'Église, Irénée, Jérôme, Épiphanes, etc. Trois d'entre elles sont particulièrement intéressantes parce que des fragments nous en ont été conservés dans les débris des Hexapla d'Origène.

La première est celle d'Aquila, Grec du Pont, contemporain et peut-être parent de l'empereur Adrien. Converti au christianisme, mais bientôt excommunié parce qu'adonné à l'astrologie, il passa au judaïsme et devint un élève du célèbre R. Akiba (voir plus haut). Il résolut de traduire en grec le T.M. afin de faire ainsi échec à la version des LXX dont les chrétiens faisaient le cas que nous avons vu. Cette traduction date probablement des années 130 à 140 de notre ère. Elle est strictement littérale, au mépris flagrant des règles de la grammaire et de la syntaxe grecques, et ceci non par ignorance mais par volonté de rendre scrupuleusement toutes les particularités du texte hébreu. Elle eut naturellement un grand succès auprès des Juifs ; Origène et Jérôme rendent aussi hommage à la conscience d'Aquila. Des fragments de son oeuvre ont été retrouvés dans une synagogue du Caire, et Origène la cite dans ses Hexapla.

Symmaque (Symmakhos) était, au dire d'Épiphanes, un Samaritain qui se convertit au judaïsme à l'époque de Marc-Aurèle (vers 170) ou de Sévère (vers 200). C'est aussi probablement son zèle de néophyte qui le poussa à entreprendre une nouvelle traduction de l'A.T. Il peut se trouver cité dans le Talmud sous le nom de Soumekos. A l'encontre d'Aquila il s'efforce de rendre, dans le meilleur grec possible, le sens de l'hébreu. Il ne reste de son oeuvre que les passages conservés dans les Hexapla.

Théodotion d'Éphèse était aussi un prosélyte à peu près contemporain de Symmaque et dont la traduction fut faite vers la fin du II^e siècle (sous Commode). Elle peut avoir été une révision des LXX plutôt qu'une oeuvre absolument originale. Dans ses Hexapla Origène la place en sixième rang, et elle semble lui avoir servi à combler les lacunes qu'il trouvait dans les LXX. En tout cas sa traduction du livre de Daniel a supplanté celle des LXX, et nous pouvons ainsi nous rendre compte beaucoup mieux de la valeur de son travail. Théodotion a ceci de particulier qu'il transcrit simplement, sans en donner l'équivalent grec, les mots hébreux pour lesquels il hésite, ce qui nous permet de constater quelle était alors la prononciation de l'hébreu.

A côté de ces traductions-là, il en a existé d'autres dont nous connaissons des fragments par l'oeuvre d'Origène, mais dont les auteurs sont inconnus.

Impossible de traiter ce sujet des traductions de l'A. T. en grec sans dire un mot du grand exégète alexandrin déjà souvent cité, Origène (Mort en 253 ou 254). Au moment où il entreprit ses travaux, une grande confusion régnait chez les Juifs et chez les chrétiens relativement au texte de l'A.T. Le T.M. était bien à peu près fixé depuis les travaux de R. Akiba et de son école, mais les traductions grecques étaient nombreuses ; celle des LXX, vieille de plus de cinq cents ans dans certaines parties, pouvait revendiquer le droit de donner le texte exact des écrits hébreux ; elle avait cependant été corrigée de maintes façons et à toutes les époques ; les traductions relativement récentes d'Aquila, de Symmaque et de Théodotion, qui prétendaient à une plus grande exactitude, ne tassaient en définitive qu'ajouter à la confusion.

Origène entreprit vers la fin de sa vie (232) de mettre quelque ordre dans ce chaos et dressa pour cela un grand ouvrage, les Hexapla. Comme le nom l'indique, il transcrivit tout l'A. T. sur six colonnes parallèles ; dans la première il mit le texte hébreu en caractères hébraïques ; dans la seconde, le même texte en lettres grecques ; dans la troisième, le texte d'Aquila ; dans la quatrième, celui de Symmaque ; dans la cinquième, les LXX ; et dans la sixième, Théodotion. Lorsqu'il se trouvait devant une variante indépendante de ces traductions, il la rangeait dans une septième, voire dans une huitième colonne (Heptapla ou Octapla). Tout ce texte était réparti dans chaque colonne en fragments très courts, de deux ou trois mots. C'est la cinquième colonne qui nous intéresse le plus parce que c'est elle qui donne le texte des LXX le plus ancien, avec les corrections qu'Origène crut devoir lui faire subir d'après l'hébreu. Il tenait celui-ci pour le plus exact, mais, ce vieux texte grec lui apparaissant à maintes reprises plus correct que le T.M., il marquait nettement sa préférence. Pour rendre tout cela clair à ses lecteurs, il affubla de signes particuliers (obélus, astérisques, etc.) soit les mots des LXX que ne renferme pas le T.M., soit l'inverse (dans ce dernier cas, il comblait une lacune des LXX par un emprunt à d'autres traductions, surtout à Théodotion), soit encore les divergences des deux textes dans l'ordre des mots, etc. Travail énorme, d'une inestimable valeur (quoique Origène n'ait pas toujours appliqué avec rigueur sa méthode) et que l'on regrette de ne plus posséder entièrement. Il fut probablement détruit par les musulmans lors de la conquête de Césarée, où il était resté depuis la mort de son auteur. En 1896 le savant Mercati en a retrouvé, à la Bibliothèque Ambrosienne de Milan, des fragments qui confirment tout à fait la description que nous en a laissée Eusèbe. Cet ouvrage ne fut jamais reproduit dans son ensemble, mais la colonne des LXX, qu'Eusèbe considérait comme le meilleur texte de cette version, fut souvent copiée, et beaucoup de manuscrits de cette version reposent précisément sur cette rédaction d'Origène. Son autorité était si grande qu'on en fit une traduction en syriaque qui reproduit exactement le texte grec : c'est la fameuse

Syrohexaplaris, du début du VII^e siècle, qui nous a été conservée mais qui malheureusement ne s'étend pas à tout l'A.T. Ces reproductions ne renfermaient pas les indications relatives aux modifications introduites par Origène ; on eut ainsi bientôt un texte mélangé d'où il était fort difficile de dégager soit le texte primitif des LXX, soit celui des traductions auxquelles on avait emprunté des corrections.

Pour être complet, il faut encore mentionner les traductions qu'Origène a employées pour certaines parties de l'A.T., les Psaumes par exemple, et qui constituent, à côté des quatre traductions principales (LXX, Aquilas, Symmaque, Théodotion), les cinquième (Quinta), sixième (Sexta), voire septième. Il ne nous en est parvenu que des fragments.

Ajoutons enfin que d'autres recensions des LXX furent entreprises, entre autres par le prêtre Lucien d'Antioche, par Hésychius en Egypte au IV^e siècle, etc.

5.

LES VERSIONS SYRIQUES, LA PESHITO.

Nous n'avons pas traité ce sujet en même temps que celui des traductions araméennes de l'A.T., malgré la parenté des dialectes, parce que la traduction en syriaque de l'A. T. a été faite probablement par des chrétiens et dans l'intérêt des Églises de Syrie.

La plus ancienne de ces traductions porte le nom de Peshîto (fém. de peshî = simple), avec l'article Peshîtto ou Pechitto = la simple, terme que l'on explique de diverses façons : la traduction littérale, sans paraphrase, ou bien la traduction ordinaire, la plus répandue, ou encore, selon Steuernagel, la traduction unique, par opposition à la version quintuple ou sextuple des Hexapla. Ce ternie n'est pas très ancien et n'est courant que depuis le VIII^e siècle. La Peshîto de l'A. T. a été traduite directement de l'hébreu, on ne sait exactement à quel moment. Le plus ancien manuscrit conservé date de 464, mais comme la Peshîto est déjà utilisée par les Pères de l'Église syrienne au IV^e et suivant. (Éphrem) et que cette Église fut fondée vers l'an 100, nous ne nous trompons guère en plaçant la rédaction de cette oeuvre vers 150 ; la tradition lui donne une origine plus ancienne encore : il faut retenir de là que la première communauté chrétienne syrienne comptait de nombreux Juifs et pouvait être née d'une synagogue qui, probablement, possédait déjà une partie de l'A. T. en syriaque. Le caractère très judaisant de la traduction confirme cette supposition. On ne peut dire si elle a été faite par un seul traducteur ; c'est toutefois peu probable. La méthode, au dire de certains savants, est partout la même ; d'autres y relèvent des divergences assez considérables, ce qui est en tout cas certain pour le livre des Chroniques. Elle est en général soigneusement faite et rend fidèlement l'original hébreu avec quelque liberté dans l'emploi de certaines formes. Si le T.M. est à la base de presque toute la traduction, on retrouve cependant ici et là l'influence des LXX, ainsi chez Ésaïe et dans les Psaumes, mais il est

difficile de dire si le traducteur a utilisé la version grecque à côté du T.M., ou bien si la Peshîto a été dans la suite corrigée d'après les LXX. La traduction syriaque primitive renfermait tous les livres de l'A. T., à l'exception des Chroniques, qui ne furent ajoutées que plus tard et qui manquent dans le canon de plusieurs sectes syriennes. D'assez bonne heure les livres apocryphes qui en étaient d'abord exclus y furent réintroduits.

L'importance de cette oeuvre pour l'établissement d'un texte définitif de l'A. T., est très grande, à cause de la parenté des langues et de la fidélité de la plus grande partie de la traduction. Malheureusement, aucune édition critique de la Peshîto n'existe encore ; les Polyglottes de Paris et de Londres ont donné pour la première fois le texte complet d'après des manuscrits orientaux, et ce dernier a été reproduit dans la Bible syriaque publiée à Londres en 1824 par la Société Biblique britannique et étrangère. La dernière édition de la Peshîto est celle des Dominicains de Mossoul (1888-92). Il n'existe d'édition critique que pour quelques livres isolés.

Après la Peshîto, d'autres traductions en syriaque furent entreprises sur le texte grec. La plus importante est celle que fit en 616-617 l'évêque Paul de Tella sur le texte des Hexapla (la Syrohexaplaris, voir plus haut). Elle est précieuse parce qu'elle suit mot à mot son guide et permet de reconstituer celui-ci assez exactement. Il reste d'assez nombreux fragments d'autres traductions des V^e et VI^e siècle, mais toutes dépendantes du texte ordinaire des LXX.

6.

LES VERSIONS LATINES.

Tandis que l'A. T. a été traduit en grec de très bonne heure, pour répondre aux besoins religieux des Juifs établis en Egypte, aucune nécessité de ce genre n'existait dans les pays où le latin était la langue dominante. Ce n'est que par l'expansion du christianisme en Occident que le besoin se fit sentir de donner aux fidèles, dans la langue qui leur était familière, les livres qui constituaient la norme de la foi : les écrits du N.T. et ceux de l'A.T., sur lesquels les premiers reposaient d'aplomb. Ce travail de traduction n'a donc commencé en Occident qu'au I^{er} siècle de notre ère, et l'histoire des versions latines de la Bible et particulièrement de l'A. T., est toute différente de celle des versions grecques. Elle s'y rattache pourtant étroitement parce que, comme nous l'avons dit, la version des LXX étant pour les chrétiens le texte courant de l'A.T., c'est du grec que ces premières traductions latines ont été faites et c'est l'écho du texte grec que nous y retrouverons.

(a) La Vetus latina. La plus ancienne dont il nous reste d'importants fragments est celle que l'on appelle la Vetus latina, pour la distinguer de la version plus récente et plus célèbre de Jérôme. On l'appelle aussi l'Itala : Augustin désigne ainsi, dans un de ses écrits, l'édition

latine de la Bible qu'il avait rapportée d'Italie en Afrique, par opposition aux éditions africaines ; mais ce terme n'a aucun sens scientifique. Il convient d'ajouter que les premières traductions latines de la Bible ont été faites très probablement en Afrique où le latin était seul parlé à côté de la vieille langue punique, tandis qu'en Italie, à Rome tout spécialement, le grec fut longtemps la langue de la communauté chrétienne et ne fut supplanté qu'assez tard par le latin. La vieille traduction latine, déjà citée peut-être par Tertullien, et en tout cas par Cyprien (Mort en 258), doit donc dater de la fin du II^e siècle environ. Elle existait en plusieurs textes dont aucun n'avait autorité prépondérante, si peu même qu'on ne craignait guère de la modifier sans scrupule. La traduction est rigoureusement littérale : le rédacteur s'est tenu le plus près possible du texte grec sans se laisser détourner par rien de ce principe, au point même que son texte fourmille d'erreurs de grammaire et de syntaxe.

Au IV^e siècle, le désordre était devenu si grand dans l'Église latine et les manuscrits de la Bible différaient tellement entre eux que le pape Damase (Mort en 384) chargea le savant dalmate Jérôme de réviser ce texte latin. Celui-ci s'y appliqua d'abord à Rome et, après avoir mis au point le N.T., donna deux éditions du Psautier, l'une à Rome même (*psalterium romanum*), la seconde en tenant compte des Hexaples d'Origène, qu'il avait appris à connaître à Césarée (*psalterium gallicanum*). Son travail de révision se poursuivit sur les autres livres de l'A.T. Plus tard, cependant, lorsqu'il eut appris l'hébreu, il entreprit une nouvelle traduction directement sur le texte original. Son oeuvre, sur laquelle nous allons revenir, relégua peu à peu dans l'ombre la vieille version dont nous ne possédons plus qu'un petit nombre de manuscrits. A cet égard les citations des plus anciens Pères de l'Eglise latine sont d'un très grand prix parce qu'elles nous aident à reconstituer le texte primitif. Pour l'étude de la *Vetus latina*, le grand ouvrage du bénédictin P. Sabatier (1739-49) est encore indispensable : il y a réuni les fragments connus de cette traduction et les citations des Pères. Aucune édition plus récente n'a remplacé celle-là, malgré les beaux travaux de nombreux savants.

(b) La Vulgate de Jérôme. C'est vers l'an 390 que Jérôme, tenant compte des expériences faites, entreprit l'oeuvre nouvelle ; il commença par les livres de Samuel et des Rois et poursuivit son propos jusqu'en l'an 405 où il traduisit le livre des Psaumes. Tout l'A. T. était compris dans cette nouvelle édition, à part le livre de Baruch, la Sapience de Salomon, l'Écclésiastique et les deux livres des Macchabées, ouvrages apocryphes qui continuèrent à figurer dans la Bible latine avec le texte de la *Vetus latina*

L'oeuvre était fort belle quoique Jérôme l'eût, de son propre aveu, faite trop hâtivement parfois, et qu'il eût, à maint endroit, tenu trop grand compte de l'ancienne traduction. Il traduisait d'après le T.M., et nous pouvons ainsi constater que ce texte hébreu était presque exactement celui que nous possédons (voir plus haut) ; mais il avait aussi sous les yeux le

texte des LXX et des autres traductions grecques de l'A.T., et il ne négligeait point, au besoin, les données de l'exégèse des rabbins. Le principe qui le guidait était celui-ci : rendre non pas le mot à mot du texte hébreu, mais le sens exact de la phrase dans un latin aussi élégant que possible. C'était le contre-pied direct de l'ancienne traduction. Cependant son visible souci de respecter cette dernière, afin de ne pas trop désorienter les lecteurs de la Bible en leur mettant sous les yeux un texte absolument nouveau, donne quelquefois à son travail l'apparence et les faiblesses d'un compromis.

Quoique ordonnée par le pape et donc couverte du prestige du siège apostolique, la traduction de Jérôme ne fut pas accueillie avec la satisfaction que l'on penserait et que ferait supposer l'autorité qu'elle acquit plus tard. Elle fut attaquée violemment par des chrétiens éminents comme Rufin (traducteur latin d'Origène) ; Augustin ne s'en montra pas absolument content. On était trop habitué au vieux texte en usage dans le culte, et l'autorité de la *Vetus latina* était telle que jamais la traduction nouvelle des Psaumes que Jérôme fit d'après le T.M. ne trouva accueil dans la Bible complète : c'est sa traduction révisée d'après les Hexaples (le *psalterium gallicanum*), qui resta et reste encore aujourd'hui le texte officiel de l'Église romaine. Les V^e et VI^e siècle sont remplis, dans ce domaine, de la compétition entre les textes de la *Vetus latina* et de la traduction de Jérôme, celle-ci ne refoulant la première que très lentement. Le pape Grégoire le Grand (Mort en 604) nous apprend lui-même que de son temps le siège apostolique se servait encore des deux traductions. Dès cette époque, toutefois, le texte de Jérôme l'emporte ; au IX^e siècle il est presque seul en usage, si bien même que dès le XIII^e siècle sa traduction reçoit le nom sous lequel elle est connue aujourd'hui : *editio vulgata*, la Vulgate

Elle triomphait, mais la lutte avait trop duré pour que l'oeuvre du grand savant n'eût pas souffert beaucoup de ces contestations ; du reste Jérôme lui-même nous avertit qu'il n'a pas « écrit » de sa propre main le texte de sa traduction mais qu'il l'a dictée à un secrétaire : première source d'erreurs dont il n'est naturellement pas possible de mesurer l'étendue. Ensuite, comme elle n'était pas reconnue par tous pour la version officielle, on ne se fit guère de scrupules d'y introduire des corrections empruntées pour la plupart à la *Vetus latina*. Il est donc difficile, en définitive, de se faire une idée exacte du travail de Jérôme.

La multiplication des manuscrits, qui tous avaient leurs particularités (si bien qu'il était impossible de savoir quel était le véritable texte), obligea assez tôt les docteurs de l'Église à un travail de révision pour l'établissement d'un texte officiel. Nous en trouvons les premières traces au VI^e siècle (Cassiodore) ; plus tard Charlemagne chargea Alcuin d'une édition corrigée pour l'Église franque (801). D'autres savants poursuivirent plus tard ce labeur jusqu'au moment de l'invention de l'imprimerie, mais sans que le dommage fût corrigé : en 1267, Roger Bacon se plaignait au pape de l'état désastreux (*horribiliter corruptum*) du texte

latin de la Bible et, sans succès du reste, suggérait au souverain pontife l'idée d'en ordonner une révision totale.

Les premiers textes imprimés : le Psautier de Gutenberg (1457), la Bible de Mavence (1462), firent éclater les déficits de ces manuscrits. Les éditeurs de la Polyglotte de Complut, Robert Estienne (dès 1528 pour l'A.T.), d'autres encore s'efforcèrent, sur le témoignage des manuscrits les plus anciens et les meilleurs, de reconstituer le texte de Jérôme ; mais seuls la décision du Concile de Trente et les travaux qui en résultèrent marquèrent une étape véritablement nouvelle. Dans sa session du 8 avril 1546, la grande assemblée décida que tous les livres de l'A. T, et du N.T. y compris les Apocryphes constituaient le canon biblique de l'Église et que le texte officiel et obligatoire en était celui de la Vulgate ; qu'à cet effet une édition nouvelle et définitive de ce texte devait être confectionnée par les soins du siège apostolique.

Chose curieuse, cette décision ne fut suivie d'effet qu'un demi-siècle plus tard : en 1590 l'édition nouvelle, dont le pape Sixte-Quint ordonna l'établissement, sortit enfin des presses du Vatican : c'est la fameuse Sixtine, que les Jésuites attaquèrent avec violence, qu'ils réussirent à faire condamner par le pape Clément VIII (il n'en reste que quelques exemplaires) et qu'ils remplacèrent par une nouvelle édition, la Clémentine (1592). Celle-ci différait de la précédente en quelque 3.000 endroits ; malgré ces améliorations, elle était pleine de fautes ; dans les éditions suivantes encore du XVI e siècle, on s'appliqua à les corriger, mais on se permit aussi nombre de modifications. Depuis lors, la Clémentine a été reproduite sans grands changements et constitue le texte officiel de la Bible de l'Église romaine.

Il y a plusieurs éditions modernes de la Vulgate, celles de : van Ess, 1822 ; Hetzenauer, 1906 ; Heyse et Tischendorf, 1873. Malgré la valeur de ces travaux, surtout du dernier, aucune édition critique n'existe encore, et cette absence d'un texte digne de confiance affaiblit beaucoup l'autorité que cette vénérable traduction pourrait avoir dans l'élaboration d'un texte définitif de l'A.T. Cela n'enlève du reste rien au prix des lectures originales de beaucoup de passages et des corrections qu'elles suggèrent. Il est à craindre que la grande édition critique que les bénédictins sont chargés de publier ne soit pas encore l'édition définitive, vu les réserves que l'autorité supérieure de l'Église ne peut manquer de faire quant à la liberté des éditeurs.

Les traductions latines assez nombreuses qui ont paru après celle de Jérôme en sont toutes dépendantes, à des degrés divers.

7.

AUTRES VERSIONS ANCIENNES.

Encore une fois il s'agit ici uniquement des traductions de l'A. T, faites aux premiers siècles de l'ère chrétienne, avant que le texte de l'A. T, fût définitivement figé dans la tradition massorétique, et qui peuvent, par leurs lectures variées, nous aider à reconstituer un texte primitif plus exact. Malheureusement elles ont toutes été faites d'après les LXX et n'en sont que des échos, précieux tout de même étant donné que ce texte des LXX a subi lui aussi bien des retouches et que telle de ces traductions peut nous en révéler un autre que le texte traditionnel.

(a) Versions coptes. Les LXX furent traduits très tôt dans les divers dialectes parlés en Egypte et dérivés de l'ancien égyptien. On ne peut dire à quel moment ce travail commença : apparemment peu après que la version grecque eut été achevée, vers l'an 300, au témoignage assez unanime des savants. Celles que nous possédons, versions bohairique, sahidique, etc., et qui sont fragmentaires, reposent pour la plupart sur la recension des LXX faite par Hésychius à la fin du III e ou au début du IV e siècle ; telle d'entre elles cependant peut avoir été faite sur des textes plus anciens, même antérieurs à Origène.

(b) Version éthiopienne. Celle-ci, qui semblerait devoir nous être de grand secours pour la reconstitution du texte primitif à cause de la parenté des langues, n'a malheureusement vu le jour qu'assez tard. Une légende pieuse en attribue bien la rédaction à Frumentius, l'apôtre de l'Abyssinie au IV e siècle, mais cette indication est suspecte. Il est probable qu'elle fut faite dans les dernières décades de ce siècle, lorsque le christianisme eut pénétré partout dans le pays. D'après une autre tradition, des missionnaires syriens traduisirent en éthiopien le texte des LXX dans la recension de Lucien d'Antioche. Malheureusement cette première rédaction ne nous est pas parvenue, car, après de longs siècles où elle subit de graves altérations, elle fut soumise, au XIV e siècle, à une révision totale ayant pour base non le texte hébreu primitif mais probablement la traduction arabe de Saadja (X e siècle). Cette rédaction-là semble avoir encore subi d'assez nombreuses modifications, comme en font foi les manuscrits conservés qui ne remontent pas au delà du XIII e siècle ; Ludolf au XVIII e siècle et Dillmann dès 1853 en ont publié une grande partie, mais aucune édition critique de l'A. T, entier n'existe encore, et le secours qu'elle nous donne pour le redressement du texte hébreu de l'A. T, est assez minime.

(c) Version arabe. On en peut dire autant de la traduction en arabe de l'A.T. Il y en eut probablement des fragments dès les premiers siècles de notre ère, car Juifs et chrétiens s'étaient établis en assez grand nombre dans le sud de l'Arabie, et les générations nouvelles ne comprenant sans doute ni l'hébreu ni le grec, il fallut mettre les livres saints à leur portée dans la langue du pays, comme les LXX l'avaient fait pour les Juifs d'Egypte. Une preuve de la diffusion de ces textes ou tout au moins de leur importance auprès des Arabes pourrait être l'influence que Mahomet a subie et dont la trace se retrouve si nette dans sa doctrine et

dans le Coran. Mais rien de tout cela ne nous est parvenu, sauf un fragment du VIII^e siècle d'une traduction des Psaumes qui reproduit tout à fait le texte grec. Il faut descendre au X^e siècle pour trouver une traduction faite directement du texte hébreu par le savant juif Saadja (Mort en 942), et dont il reste des fragments considérables. L'attitude indépendante de ce savant nous est une garantie de la valeur de son travail, et son aide nous permet de contrôler et de corriger maintes données des autres versions. Quant aux autres traductions, elles sont toutes postérieures et dépendantes en définitive du texte des LXX

(d) Version arménienne. Nous la mentionnons à cause de son antiquité : les plus anciens témoignages de son existence la font dater du V^e siècle ; elle fut faite d'abord sur un original syriaque, puis sur un texte grec. La traduction conservée suit servilement les LXX d'Origène dans ses Hexapla. Elle est donc précieuse parce qu'elle nous permet de déterminer exactement ce qu'était cette recension grecque dont nous n'avons plus que des fragments. Ici et là cependant des variantes caractéristiques semblent provenir des originaux syriaques.

Ce bref résumé de l'histoire de ces traductions fait toucher du doigt les vicissitudes du texte de la Bible et surtout de l'A.T. Bien loin d'avoir été donné en une seule fois de façon définitive, ce texte a passé par une longue période de gestation où il était exposé à toutes sortes de corrections, d'autant plus dangereuses qu'elles étaient faites avec plus de sincérité et de piété. Ce sont bien les hommes qui ont fait la Bible, et leurs faiblesses et leur ignorance en auraient sûrement compromis la merveilleuse mission si Dieu n'avait veillé. L'histoire de ces transformations est donc, par contre-coup, l'histoire de la sollicitude de Dieu pour les hommes auxquels Il voulait conserver sa Parole, et c'est encore sa gloire que nous voyons resplendir au travers des péripéties de la rédaction et de la conservation du texte sacré.

Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



1 PARTAGES